Et l'A.F.I.L.S. dans tout ça?

Patrick Gache 103

Le métier d'interprète Langue des Signes Française/français est un métier jeune more. Il est né du mouvement militant des Sourds dans les années soixante-dix. Aujourd'hui, les Sourds et la langue des signes acquièrent peu à peu le droit de même si nombreux sont les lieux où la parole des Sourds est encore ignorée, put comme les malentendus qui entraînent conflits et rejets... Aussi n'est-il pas mutile ici de rappeler la fonction de l'interprète : il est le pont linguistique et culturel, fun ne va pas sans l'autre, entre le monde des Sourds et celui des entendants. Il permet aux premiers de participer pleinement à tous les actes de la vie sociale, aux seconds de connaître et reconnaître les Sourds dans leur différence et leur idenmét et d'accéder à une autre vision du monde. Celui qui fait le choix d'exercer ce métier se positionne, par la force des choses, en tant que militant. Aussi surprement que cela puisse paraître pour certains, cela ne vient pas en contradiction avec motre déontologie dont les points forts sont fidélité au message, neutralité et secret professionnel.

Cette nouvelle profession a déjà beaucoup évolué depuis son émergence et a fait l'objet d'une réflexion permanente. Aujourd'hui, cette réflexion doit s'intensifier être menée sur plusieurs fronts. En effet, cette évolution s'est imposée à nous ar les besoins des Sourds ont eux-mêmes évolué très rapidement du point de vue quantitatif et qualitatif : nos interventions vont de la simple liaison à la conférence en passant par l'université, les entreprises... et même la psychothérapie! Le champ l'activité est très vaste. Si nous nous inspirons largement de l'interprétation telle qu'elle est exercée par les interprètes des langues vocales, il nous faut pourtant mover dans de nombreux domaines, notamment dans celui de l'enseignement. La tâche est ardue, elle ne peut s'accomplir sans la collaboration des Sourds et des entendants, sans la collaboration de tous ceux qui sont concernés par les échanges entre les deux communautés.

Cette réflexion doit donc être diffusée le plus largement possible et par tous les moyens. La revue *Surdités* en est un. C'est pour nous une nouvelle opportunité pour informer. Et c'est aussi l'occasion de tisser des liens entre notre discipline et celles qui trouveront à s'exprimer dans cette revue.

¹⁰³ Président de l'A.F.I.L.S. (Association Française des Interprètes en Langue des Signes).